

# RAPPORT ANNUEL 2020

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA  
Capital: CHF 180 000 000

Siège Principal et Direction Générale  
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano  
Tél. +41 58 855 30 00  
Fax +41 58 855 30 15

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mario Alberto Pedranzini**  
Président

**Brunello Perucchi**  
Vice-président

**Maria Galliani**  
Membre et secrétaire

**Giovanni Ruffini**  
Membre

**Daniel Zuberbühler**  
Membre

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Mauro De Stefani**  
Président de la Direction générale

**Mauro Pedrazzetti**  
Vice-président de la Direction générale  
Responsable de la division Crédits et Finance

**Paolo Camponovo**  
Membre de la Direction générale  
Responsable de la division Logistique

**Roberto Mastromarchi**  
Membre de la Direction générale  
Responsable de la division Front-office

## RÉVISION INTERNE

**Alberto Bradanini**  
Directeur

## ORGANE DE RÉVISION

**Ernst & Young SA**  
Lugano





*L'idée est dans la matière et en nous, il ne reste plus qu'à la libérer.*

Gualtiero Marchesi

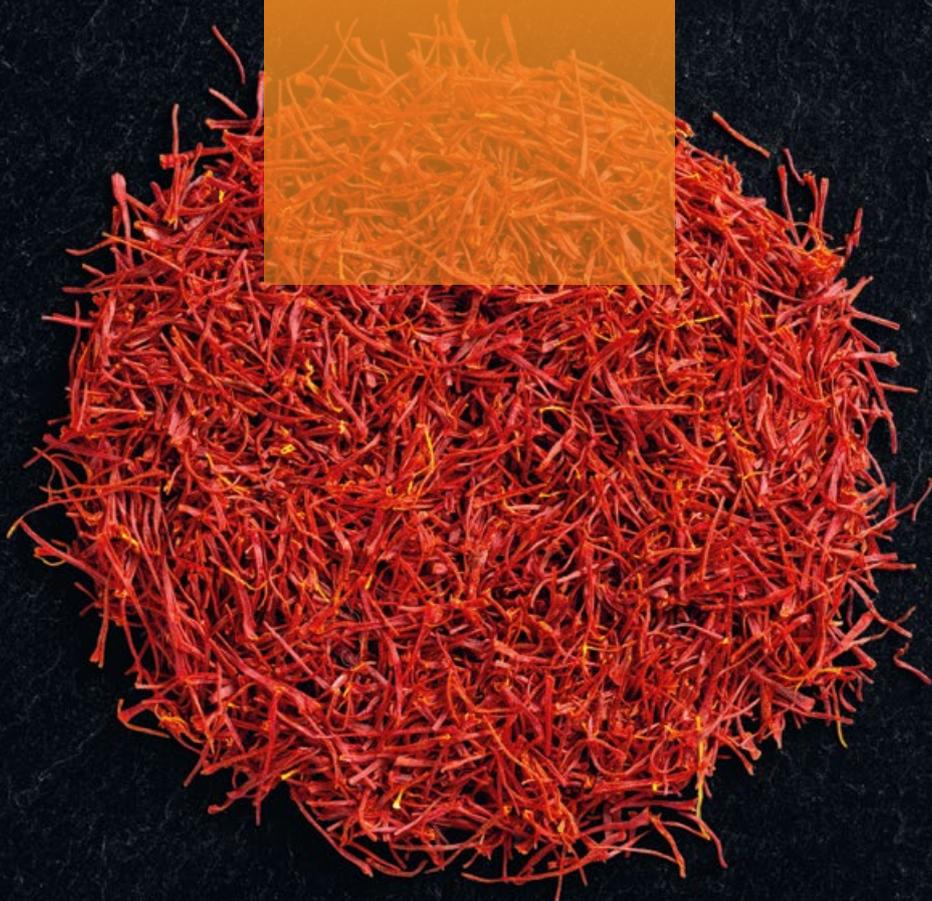
Ce rapport est disponible  
en français, en italien, en allemand et en anglais.  
La version allemande de la préface du Président a aussi été traduite en romanche.

## SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT	9
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020	15
COMPTE ANNUEL 2020	21
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	22
COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2020	24
TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2020	26
PRÉSENTATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	28
ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2020	31
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	60
NOS PRODUITS ET SERVICES	63
GUALTIERO MARCHESI UN MONDE TOUT EN SAVEURS, EN COULEURS ET EN MUSIQUE	I
Introduction	III
La vie de Gualtiero Marchesi et la cuisine italienne	V
L'exemple est la meilleure forme d'enseignement	XIII
Mon premier vrai maître	XXI
Un intellectuel de la cuisine	XXV
Hommage à Gualtiero Marchesi (nom également donné à l'un de mes plats)	XXXI
Le langage versatile de la nourriture	XXXVII
Un artiste de la Renaissance	XLV
La cuisine et les formes	XLIX
La contribution de Gualtiero Marchesi à la branche de la restauration	LV
Papa Gualtiero: un souvenir impérissable	LIX



*Le processus créatif m'a toujours fasciné:  
l'association des goûts, la combinaison des formes.*



## PRÉFACE DU PRÉSIDENT

À l'aube de 2020, au moment d'échanger nos vœux, nous avons tous dans l'idée de profiter au mieux de chaque jour de l'année à venir, avec la ferme intention de mettre nos bonnes résolutions en pratique. Aujourd'hui, on peut vraiment dire que nous y avons mis tout notre cœur. Détermination, énergie, ténacité: ce sont ces qualités qui nous ont permis d'obtenir des résultats aussi positifs. Nous avons affronté notre quotidien en abordant avec confiance un avenir que nul d'entre nous n'aurait été capable de prédire. Les événements nous ont pris par surprise. La rumeur d'un virus inconnu a vite cédé la place à un phénomène d'ampleur mondiale et d'une gravité extrême, qui nous a fait prendre pleinement conscience de notre fragilité face à des lendemains incertains.

Cette année bissextile a mal débuté, puis les choses se sont aggravées, et l'administration de notre Banque n'a pas été épargnée. Plinio Bernardoni nous a quittés le 14 mars 2020. Il avait 77 ans. Membre et secrétaire du conseil d'administration depuis la fondation de la Banque en 1995, il a contribué à son succès. Son travail reste un exemple de professionnalisme et de rigueur, et la nouvelle de son décès nous a emplies d'une grande tristesse.

Né en Chine dans la province de Wuhan, le virus de la Covid-19 s'est propagé d'est en ouest comme une traînée de poudre. Il a envahi tous les continents, entraînant dans son sillage d'innombrables deuils et mettant à genoux l'économie mondiale.

Après une période initiale de confusion, les autorités internationales et les gouvernements nationaux sont intervenus massivement pour amortir le contrecoup de cette épidémie.

Les banques centrales ont réussi à prévenir un effondrement des marchés mondiaux en injectant des liquidités et en instaurant des programmes exceptionnels d'achat d'obligations souveraines.

De leur côté, les gouvernements nationaux ont lancé des programmes massifs de soutien à l'économie de leur pays.

Cette pandémie a conditionné notre façon de penser et de travailler, elle a modifié notre mode de vie en nous forçant à adopter des mesures que le monde occidental n'avait plus connues depuis les couvre-feux de la deuxième guerre mondiale ou, pour remonter plus loin encore, depuis la grippe espagnole au lendemain de la première guerre mondiale.

Il reste beaucoup à faire pour sortir les économies nationales du marasme provoqué par les différents confinements qui ont jalonné l'année.

Maintenant que les campagnes de vaccination ont été lancées dans tous les pays, on peut envisager à un horizon plus ou moins proche la fin de ce cauchemar.

À fin 2020, le pays le plus touché, les États-Unis, est aussi celui qui est le mieux parvenu à contenir les dommages économiques de l'épidémie. L'Europe et le Royaume-Uni sont à la peine face à cette situation difficile. La Chine est un cas à part: après avoir maîtrisé le virus, elle a confirmé son statut de puissance économique mondiale en parachevant un accord de libre-échange entre 15 pays asiatiques représentant plus de 30% du PIB mondial.

Du côté de l'Union européenne, le feuilleton du Brexit a pris fin en décembre dernier grâce à la signature in extremis d'un accord avec le Royaume-Uni, qui a permis d'éviter ce que tout le monde redoutait, le fameux no deal.

Dans la zone euro, il convient de citer nos voisins italiens, non seulement en raison des bonnes relations entretenues avec la Confédération helvétique, mais aussi parce que la Suisse accueille des travailleurs italiens qui ont dû, par à-coups, arrêter leur activité. Jusqu'à présent, la Suisse s'est montrée capable d'absorber de façon efficace les effets sanitaires de la pandémie et les coûts induits. Aujourd'hui, le pays semble se diriger vers une reprise ordonnée.

Le Conseil fédéral a également édicté des réglementations strictes dans le but de limiter autant que possible les effets négatifs sur l'économie. Il l'a fait avec efficacité et rapidité. Le pays a tenu bon, démontrant, s'il en était besoin, son esprit d'entreprise et sa solidité, à tel point que les principales agences de notation ont témoigné à la Confédération une reconnaissance maximale en lui accordant en 2020, comme les années précédentes, le fameux triple A si convoité.

Dans le domaine financier, la principale question qui reste à résoudre concerne l'accès à chaque pays du marché européen. C'est une question appelée à être réglée par des accords bilatéraux.

En dépit des circonstances, notre établissement a poursuivi ses activités sans compromettre leur rentabilité. Les bénéfices de fin d'année à hauteur de CHF 20 178 000, en augmentation de 20%, sont le fruit d'un travail constant, effectué comme nous l'avons dit dans un contexte extraordinairement difficile et incertain.

Nous avons pu nous appuyer sur notre solidité financière, sur la qualité de nos actifs et sur notre excellente situation en matière de liquidité pour renforcer nos agrégats financiers.

Sensibles au changement de paradigme de la société, nous nous sommes réorientés vers des investissements durables dans une perspective ESG.

Dans un souci d'innovation, nous avons investi pour améliorer notre système informatique, ce qui nous permettra de développer de nombreux projets informatiques déjà en cours de planification.

Nous avons poursuivi notre politique raisonnée d'expansion sur le territoire avec l'ouverture d'une succursale à Vevey, dans le canton de Vaud.

Après ces brèves considérations, je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration, qui ont su parfaitement se préparer et ont démontré toutes leurs capacités, en faisant preuve d'un engagement fort allié à une vision d'avenir. J'exprime toute ma gratitude à la direction générale et aux collaborateurs pour les efforts consentis tout au long de cette année semée d'embûches.

Je tiens à remercier encore l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) pour l'attention qu'elle nous a réservée.

Notre gratitude s'étend aussi aux membres du cabinet d'audit externe EY-Ernst & Young pour leur travail, leur compétence et leur soin du détail.

Je tiens à remercier notre société mère italienne, Banca Popolare di Sondrio, dont le soutien a été constant, comme toujours. Cette année marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, qui remonte au 4 mars 1871, en plein cœur de la Valteline. La «SUISSE» s'associe à moi pour vous souhaiter tout le succès possible à l'occasion de cet anniversaire majeur, afin que la «Sondrio» puisse poursuivre son développement et renforcer sa rentabilité, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Toutes les conditions sont réunies pour que cela se passe bien.

Il est aussi de mon devoir, mais c'est également un plaisir, de remercier nos clients pour la préférence qu'ils nous accordent. La banque s'engagera plus que jamais pour se tenir à leur disposition et leur apporter satisfaction dans le cadre de nos relations d'affaires existantes, dans un esprit d'intérêt mutuel.

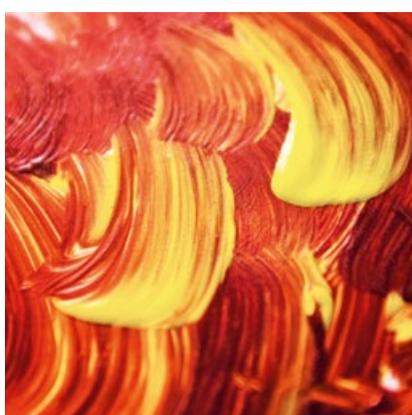
Dans la perspective de cette «renaissance» tant attendue, il convient de rappeler l'enjeu majeur que constitue la durabilité environnementale. C'est une lutte que nous devons mener sans relâche en développant de nouvelles politiques à même de protéger notre planète. Préserver la terre, c'est aimer et préserver la vie, pour notre propre bénéfice et celui des générations à venir.

En conclusion, bien que nos résultats soient indéniablement réconfortants, nous ne devons pas nous voiler la face: le coronavirus a bel et bien gâché la fête. Mais ces sacrifices prendront tout leur sens si nous voyons la lumière au bout du tunnel et renouons progressivement avec un niveau de vie économique et social acceptable, s'intégrant dans une nouvelle normalité.

Sur ces pensées, j'espère que l'année 2021 sera un tournant placé sous le signe de la reprise économique, et je souhaite à tous santé et prospérité.

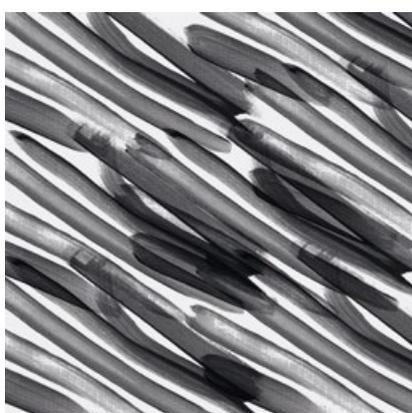
Le Président  
**Mario Alberto Pedranzini**





*Je ne suis pas un chef (et d'ailleurs le mot «chef»  
utilisé seul ne signifie rien),  
je suis un cuisinier.*





*En cuisine, qualité, beauté et pureté sont indissociables.*



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

### **Panorama international**

L'année 2020 restera gravée dans toutes les mémoires comme celle de l'épidémie mondiale de Covid-19. À titre individuel comme dans notre psyché collective, nous avons fait l'expérience des confinements et regardé en boucle les images bouleversantes des unités de soins intensifs des hôpitaux du monde entier mises sous pression. Tout cela, nous ne l'oublierons pas.

Il s'agit d'une triple crise sanitaire, économique et politique qui nous a frappés de plein fouet.

Avec la prise de conscience de la gravité de la situation, la première réaction de chaque pays a été de fermer ses frontières extérieures. Ensuite, ce sont des frontières intérieures qui ont vu le jour, avec leur cortège de restrictions, à commencer par une limitation de la liberté de circulation des personnes variable en fonction de règles adoptées pour répondre de façon adaptée à la progression locale de la contagion.

Après la confusion initiale, d'énormes ressources ont été investies dans le monde entier pour développer des vaccins obtenus en un temps record. Leur distribution à grande échelle a commencé dès janvier 2021.

Les conséquences sociales et économiques de la pandémie ont été graves. L'évaluation des effets à moyen terme est préoccupante. Certains changements dictés dans l'urgence pourraient influencer durablement notre développement futur, mais pas forcément en termes négatifs uniquement.

De nombreux domaines d'activité ont connu des progrès technologiques décisifs. En réponse aux obligations et recommandations en matière de distanciation entre les personnes, l'utilisation de canaux virtuels a permis d'assurer au moins partiellement l'accomplissement des tâches professionnelles et scolaires et la conduite d'activités publiques et privées.

Le gel de l'économie décidé dans les premiers stades de l'incertitude a eu de lourdes conséquences. Par la suite, l'ampleur des répercussions a pu être évaluée en suivant la courbe de récession dans les différents secteurs et en constatant combien de temps il a fallu pour revenir aux niveaux d'avant la crise. Beaucoup de choses dépendront de l'efficacité des mesures de lutte et plans de relance mis en œuvre.

Nous avons connu par le passé des crises à l'origine de récessions d'une ampleur comparable: la grande dépression des années 1930, les chocs pétroliers, la bulle de la «nouvelle économie», la crise financière de 2008. C'est cette expérience qui a permis aux autorités de réagir avec des mesures incisives mises en œuvre à grande échelle.

Une fois l'urgence sanitaire passée, la principale préoccupation concernera l'impact sur les finances publiques des dépenses énormes consenties par les États pour aider leurs citoyens et leurs entreprises. On peut légitimement craindre le déclenchement d'une nouvelle crise de la dette publique dans les pays les plus fragiles en raison de l'aggravation soudaine et importante du ratio de la dette par rapport à la richesse nationale.

Par ailleurs, les mesures exceptionnelles de politique fiscale planifiées dans le cadre des gigantesques programmes de relance économiques ne peuvent pas être reportées, sauf à encourir des dommages irréparables du tissu productif.

Certaines analyses de plus grande ampleur conduisent à réfuter la validité du modèle économique actuel, caractérisé par la mondialisation et le libre-échange généralisé, en raison de l'apparition de graves faiblesses et vulnérabilités. Un repositionnement général devrait permettre de réévaluer des éléments tels que la stabilité, tant juridique que géographique, et la disponibilité des ressources, des sources de production et des stocks, indépendamment de l'efficacité des prix.

Les grandes puissances mondiales devraient en tenir compte; signalons que des initiatives à long terme ont été annoncées à cet effet.

Aux États-Unis, l'arrivée aux manettes du gouvernement Biden occasionne de grandes attentes, parmi lesquelles une relance de la collaboration avec l'Europe, une révision des politiques protectionnistes récemment mises en place et le retour parmi les pays signataires de l'accord de Paris sur le climat.

De son côté, l'Union européenne devrait mettre en œuvre un plan de relance pluriannuel baptisé *Next Generation EU* et appliquer la stratégie de croissance durable définie dans le cadre du *Green Deal*. Sur le plan institutionnel, l'Europe post-Brexit doit répondre à un certain nombre de questions, allant de la nécessité d'assurer une cohésion interne accrue à la déclinaison d'une Europe à plusieurs vitesses, sous réserve d'une éventuelle confirmation de l'approche actuelle, qui reste toujours possible.

L'activisme de la Chine en matière de négociation sur le front économique a conduit à l'élaboration du plus vaste accord de libre-échange du monde, le Partenariat régional économique global, qui couvre une portion du continent asiatique abritant un tiers de la population mondiale et représentant 30% du PIB mondial. Il sera important de savoir comment évolueront les relations de chaque pays concerné avec les États-Unis, y compris en-dehors de ses propres frontières .

À l'échelle régionale, la Suisse a finalisé un projet d'une énorme importance et d'une portée symbolique qui n'est pas moindre. Il s'agit d'*Alptransit* qui, après l'ouverture en 2016 du tunnel de base du Saint-Gothard et celle du tunnel de base du Mont-Cenis à la fin de l'année 2020, a mis un terme à la construction de la NLFA (nouvelle ligne ferroviaire transalpine) sur le territoire suisse. C'est la conclusion de la plus importante liaison ferroviaire transalpine du siècle, en plein cœur du réseau européen de fret ferroviaire qui relie le nord au sud, de Rotterdam à Gênes. Même au niveau local, dans le canton du Tessin, les répercussions seront considérables, puisque ce raccordement facilitera la mobilité au sein du canton et permettra de réduire considérablement les temps de trajet sur les liaisons avec la Suisse intérieure. Au-delà des avantages commerciaux incalculables que cela implique, le transfert de marchandises de la route vers le rail apporte également une contribution substantielle en matière de protection de l'environnement et de durabilité économique.

Dans le cadre de ce qu'on appelle la «quatrième révolution industrielle», en référence à l'interaction entre le monde physique, numérique et biologique régie par l'émergence de l'intelligence artificielle (Internet et la robotique en sont deux facettes), la progression des différentes tendances sous-jacentes à ce phénomène est susceptible de trouver sa traduction dans la réalité selon des modalités et des rythmes inédits.

À l'échelle sectorielle, une nouvelle phase de fusions et acquisitions visant à réaliser des synergies et des économies d'échelle est attendue. Il est clair que les changements de paradigme sont coûteux et nécessitent de disposer de ressources importantes pour s'imposer, ou même pour rester sur le marché, dans les domaines les plus touchés par les nouvelles tendances.

Après avoir surmonté l'effondrement des premiers mois de la pandémie, les marchés boursiers ont capitalisé au mieux sur les opportunités d'après-crise, ce qui a occasionné une réévaluation progressive majeure. À l'inverse de la moyenne mondiale, certains grands pays européens ont affiché des performances boursières négatives. Elles sont restées stables en Suisse.

### **Suisse: économie et système financier**

La Suisse figure également parmi les pays qui ont le mieux résisté à la récession générée par la pandémie, grâce à une combinaison de facteurs: une bonne gouvernance publique, une structure économique adaptée, un système de santé efficace, la flexibilité du marché du travail, son niveau élevé de numérisation et, enfin et surtout, la disponibilité des ressources financières.

Les mesures prises en temps utile au profit des particuliers et des entreprises ont permis de limiter les dégâts. Le modèle suisse a bien fonctionné. Grâce à l'engagement ferme des autorités publiques, des associations professionnelles et des banques, les entreprises ont pu disposer rapidement (dès la deuxième semaine de confinement) et sans formalités bureaucratiques des liquidités nécessaires pour éviter un effondrement de l'économie.

Le PIB a connu une chute importante, mais nettement inférieure à la moyenne européenne; les perspectives de reprise sont également supérieures à la moyenne européenne. Des considérations similaires s'appliquent au taux de chômage. La Confédération et les cantons ont pris de nouvelles mesures pour préserver les emplois et soutenir les secteurs les plus touchés, notamment en ce qui concerne les «cas de rigueur».

Il est clair que l'impact de cette charge sur les finances publiques ne sera pas négligeable; cela ne devrait toutefois pas représenter un risque excessif, étant donné le faible niveau de la dette publique antérieur à la crise.

En dépit de la reprise temporaire de l'économie nationale au cours des mois d'été, c'est le secteur des services qui a subi le plus fortement les effets de la crise, conjointement avec les exportations, en raison de la chute de la demande internationale.

Cette tendance négative a été accentuée par la prudence des investisseurs, qui ont souvent annulé, redimensionné ou reporté des projets dans l'attente de signes visibles de reprise économique.

Le secteur de l'immobilier a maintenu une réelle stabilité assortie de perspectives prudentes. Les restrictions réglementaires portant sur l'activité de financement des immeubles de rendement ont produit les résultats escomptés.

Le secteur bancaire a réagi efficacement à la crise générée par la pandémie. En plus d'assurer la continuité de l'activité et de prendre les mesures nécessaires pour préserver la santé et la sécurité de leurs collaborateurs et de leurs clients, les banques commerciales ont assumé des activités extraordinaires liées à l'octroi des lignes de crédit aux entreprises dans le cadre du Covid-19.

Les négociations relatives à la fourniture de services financiers sur le marché européen sont toujours dans l'impasse. Toutefois, la conclusion des négociations du Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne a redonné un peu de vigueur aux attentes du côté suisse. Il s'agit pour les établissements bancaires d'un dossier stratégique dans l'optique de la réactivation du moteur de croissance principal du secteur du *Private Banking*.

L'entrée en vigueur de la Loi sur les services financiers (LSFin) et de la Loi sur les établissements financiers (LEFin) a été bien accueillie par les parties concernées, dans la mesure où la modernité de cette approche législative leur assure une plus grande flexibilité par rapport à leurs homologues européens.

La politique monétaire reste inchangée, avec des taux d'intérêt stables en territoire négatif et des écarts resserrés vis-à-vis de l'euro et surtout du dollar américain.

Sur le marché des changes, le dollar s'est fortement déprécié face aux principales devises, tandis que le rapport franc suisse-euro est resté quasiment inchangé.

Le taux d'inflation est devenu négatif, ce qui l'éloigne des objectifs officiels d'avant-crise fixés par la Banque nationale suisse.

### **Évolution de la gestion**

Les mesures d'urgence ont influé sur la gestion opérationnelle de la Banque, à la fois en tant que sujet économique et en raison des effets induits par l'évolution des marchés financiers et de l'économie réelle.

Malgré un contexte difficile, l'agilité de notre structure et la qualité de notre organisation interne nous ont permis de faire avancer les projets en cours dans le respect du calendrier établi et avec une pleine maîtrise des risques opérationnels induits.

Sur le plan commercial, la limitation des interactions sociales a sensiblement affecté les contacts «en présentiel» avec nos clients. Les relations se sont poursuivies principalement en mode virtuel, dans l'attente de pouvoir restaurer à terme les rencontres physiques.

Les activités d'acquisition de nouvelles relations ont été affectées par la restriction de la mobilité et par l'impossibilité d'organiser des événements.

Néanmoins, la croissance des agrégats a été encourageante, bien qu'elle se soit révélée inégale en fonction des zones géographiques et des secteurs d'activité.

Le réseau territorial local a été renforcé avec l'ouverture en fin d'année dernière de la succursale de Vevey (canton de Vaud). La Banque dispose désormais de 20 agences physiques réparties dans 8 cantons et en Principauté de Monaco, auxquelles s'ajoutent le Bureau de représentation de Verbier (VS) et l'unité virtuelle *Direct Banking*.

Notre organisation logistique a dû être adaptée en fonction des dispositions dictées par notre «cellule de crise», qui est toujours en activité. Concrètement, toute la structure a été concernée de façon transversale par l'application des mesures de lutte contre le Covid-19, dans le respect des dispositions légales, des recommandations des associations professionnelles et des mesures complémentaires ordonnées sur une base prudentielle par la Direction.

Le secteur informatique s'est consacré principalement aux activités de paramétrage et de test de la nouvelle version du système informatique *Olympic*, dont la migration a été officialisée au 1er janvier 2021. Le prestataire ERI Bancaire a apporté une contribution fondamentale, tout comme le personnel, impliqué dans les phases d'analyse et de vérification. Il s'agit d'une étape essentielle pour la modernisation de notre structure. Cela permettra également de dégager les ressources nécessaires au développement de nombreux projets appelés à bénéficier aux clients, ainsi qu'à l'amélioration des procédures internes existantes.

La collaboration avec notre société mère dans le domaine de l'orientation et de la coordination a porté ses fruits, avec à la clé la création d'importantes synergies.

Le nouveau site web de la Banque affiche désormais une présentation moderne assortie de fonctionnalités utiles, comme le nouveau calculateur d'hypothèque.

Nous comptons désormais 340 collaborateurs, soit trois de plus que l'année précédente.

Les dépôts des clients se sont élevés à CHF 5 140 300 000 (+3%), entre des dépôts directs à hauteur de CHF 3 254 900 000 (+5%) et des dépôts indirects qui ont atteint CHF 1 885 400 000 (+1%). Les actifs sous gestion ont connu une croissance appuyée. Nos nouvelles propositions dans le domaine du financement durable ont été bien accueillies par le public. En plus d'offrir des profils d'investissement dotés d'allocations d'actifs spécifiques, deux nouveaux compartiments ESG ont été lancés via notre *Popso (SUISSE) Investment Fund SICAV* et la stratégie du fonds d'obligations convertibles a été réorientée.

La fondation de prévoyance du troisième pilier, *Life Benefit*, affiche des actifs à hauteur de CHF 156 700 000 (-10%). Cette baisse est attribuable à l'évolution de la clientèle *stand alone*, tandis que le volet *Premium*, réservé aux clients qui utilisent d'autres produits ou services de la Banque, a connu une augmentation.

Le placement des produits pour les clients Retail s'est avéré satisfaisant. Des résultats positifs ont été obtenus par le paquet *PassparTu*, qui comprend tous les produits et services liés aux opérations quotidiennes et le *PAF-Plan d'épargne en fonds*, disponible sous différents profils d'investissement.

Les prêts aux clients nets de provisions ont augmenté de 7% pour atteindre CHF 4 809 100 000. La composante hypothécaire s'élève à CHF 4 287 700 000 (+7%) tandis que les autres créances sur les clients atteignent CHF 521 400 000 (+3%). Cette activité a été menée en conformité avec la politique de crédit axée sur le secteur de l'immobilier résidentiel. Le degré de risque a été maintenu dans des limites acceptables.

L'émission d'obligations hypothécaires sous l'égide de *Pfandbriefbank schweizerischer Hypothekarinstitute AG* s'est poursuivie au rythme habituel pour atteindre CHF 519 100 000 (+11%) à des conditions très favorables, liées à la note maximale de l'émetteur et aux caractéristiques de l'instrument. En 2020, la Banque a souscrit à l'augmentation de capital pour renforcer sa participation.

Le *compte de résultat* présente des chiffres satisfaisants.

Le *résultat net des opérations d'intérêts* affiche une augmentation significative avec CHF 58 976 000 (+15%) en raison de la croissance du portefeuille de crédits et de la réduction des coûts de refinancement.

Le *résultat des opérations de commissions et des prestations de service* s'élève à CHF 23 553 000 (-2%). Si les segments des opérations sur titres et des investissements sont restés stables (+1%), conformément aux attentes, ce sont les revenus des autres prestations de services qui ont enregistré une baisse.

Le *résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur* a reculé pour atteindre CHF 20 532 000 (-10%), en raison de la baisse des activités opérationnelles pendant la période de confinement et de la diminution des revenus des swaps de devises.

Les *charges d'exploitation* ont augmenté modérément pour atteindre CHF 70 705 000 (+1%). Les *charges de personnel* ont augmenté de 2% pour atteindre CHF 49 316 000 et les *autres charges d'exploitation* ont diminué de 2% (CHF 21 389 000). Ce bon résultat témoigne de la prudence de la gestion malgré la période de l'état d'urgence.

Après amortissements et comptabilisation des provisions ordinaires et extraordinaires, le *résultat opérationnel* est de CHF 27 439 000 (+26%).

Le *bénéfice (résultat de l'exercice)* a dépassé pour la première fois la barre des vingt millions pour atteindre CHF 20 178 000 (+20%).

Conformément à l'art. 22 des statuts de la Banque, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement pour l'exercice d'un dividende de CHF 4 050 000 et le versement du solde, qui s'élève à CHF 16 128 000, dans la *réserve légale issue du bénéfice*.

Au terme d'un exercice particulièrement complexe, nous tenons à exprimer notre gratitude à nos clients pour la confiance qu'ils nous ont accordée, à la FINMA pour son soutien, à notre personnel pour son engagement sans faille, à notre maison mère pour sa collaboration habituelle et à la société d'audit externe Ernst & Young pour sa rigueur et sa compétence.

Lugano, 3 février 2021

**Le Conseil d'administration**



*Quand j'étais jeune, j'ai appris à jouer au piano et à envisager le goût  
comme une architecture. Qu'ai-je retenu en fin de compte?  
Qu'il est difficile de faire simple.*

## COMPTE ANNUEL 2020

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2019)

### ACTIFS

en CHF	Note	2020	2019	Variation
Liquidités		867 648 993	730 903 289	136 745 704
Créances sur les banques		100 728 170	155 479 325	(54 751 155)
Créances sur la clientèle	2	521 394 939	506 656 397	14 738 542
Créances hypothécaires	2	4 287 733 483	3 991 200 561	296 532 922
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	30 203 409	1 417 584	28 785 825
Immobilisations financières	5	48 183 268	53 556 210	(5 372 942)
Comptes de régularisation		8 387 410	7 924 234	463 176
Participations	6-7	2 790 135	1 190 728	1 599 407
Immobilisations corporelles	8	17 280 021	17 913 958	(633 937)
Autres actifs	10	10 259 336	17 172 173	(6 912 837)
<b>Total des actifs</b>		<b>5 894 609 164</b>	<b>5 483 414 459</b>	<b>411 194 705</b>
Total des créances subordonnées		-	-	-

## PASSIFS

en CHF	Note	2020	2019	Variation
Engagements envers les banques		1 659 145 097	1 428 019 594	231 125 503
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		3 230 651 829	3 076 487 154	154 164 675
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	15 955 958	60 675 249	(44 719 291)
Obligations de caisse	15	24 230 000	22 580 000	1 650 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	15	519 100 000	469 100 000	50 000 000
Comptes de régularisation		22 002 891	22 046 598	(43 707)
Autres passifs	10	5 556 560	4 438 592	1 117 968
Provisions	16	8 634 258	6 862 383	1 771 875
Réserves pour risques bancaires généraux	16	15 000 000	15 000 000	-
Capital social	17	180 000 000	180 000 000	-
Réserve légale issue du capital		-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		194 154 889	181 440 942	12 713 947
Réserves facultatives issues du bénéfice		-	-	-
Bénéfice de l'exercice		20 177 682	16 763 947	3 413 735
<b>Total des passifs</b>		<b>5 894 609 164</b>	<b>5 483 414 459</b>	<b>411 194 705</b>
Total des engagements subordonnés		-	-	-

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020  
(COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2019)

en CHF	Note	2020	2019	Variation
Engagements conditionnels	2, 28	177 366 637	228 986 390	(51 619 753)
Engagements irrévocables	2	24 322 517	31 824 742	(7 502 225)

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2020 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2019)

en CHF	Note	2020	2019	Variation
<b>Produits des intérêts:</b>				
- intérêts et escomptes	33	70 828 259	69 044 105	1 784 154
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		-	-	-
- intérêts et dividendes des opérations de négoce		573 412	754 346	(180 934)
Charges d'intérêts		(11 435 606)	(16 001 700)	4 566 094
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>59 966 065</b>	<b>53 796 751</b>	<b>6 169 314</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		(989 688)	(2 624 165)	1 634 477
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>58 976 377</b>	<b>51 172 586</b>	<b>7 803 791</b>
<b>Revenus pour commissions:</b>				
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		17 316 554	17 224 121	92 433
- sur les opérations de crédit		2 696 522	2 678 228	18 294
- sur autres prestations de service		6 139 811	6 867 743	(727 932)
Charges de commissions		(2 600 044)	(2 806 758)	206 714
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>23 552 843</b>	<b>23 963 334</b>	<b>(410 491)</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	32	<b>20 531 764</b>	<b>22 877 858</b>	<b>(2 346 094)</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		913 612	(203 883)	1 117 495
Produit des participations		11 374	11 374	-
Résultat des immeubles		116 277	131 708	(15 431)
Autres produits ordinaires		1 147 104	1 392 765	(245 661)
Autres charges ordinaires		(3 154 627)	(996 601)	(2 158 026)
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>(966 260)</b>	<b>335 363</b>	<b>(1 301 623)</b>
Charges de personnel	34	(49 316 473)	(48 148 868)	(1 167 605)
Autres charges d'exploitation	35	(21 388 479)	(21 730 090)	341 611
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(70 704 952)</b>	<b>(69 878 958)</b>	<b>(825 994)</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2020 (SUITE)

en CHF	Note	2020	2019	Variation
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	8	(3 544 803)	(3 411 799)	(133 004)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		(405 643)	(3 219 005)	2 813 362
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>27 439 326</b>	21 839 379	5 599 947
Produits extraordinaires	36	88 356	37 135	51 221
Charges extraordinaires	36	-	(12 567)	12 567
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	-	-
Impôts	39	(7 350 000)	(5 100 000)	(2 250 000)
<b>Bénéfice (résultat de la période)</b>		<b>20 177 682</b>	16 763 947	3 413 735

## PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2019)

en CHF	Note	2020	2019	Variation
Bénéfice (résultat de la période)		20 177 682	16 763 947	3 413 735
Bénéfice reporté		-	-	-
<b>Bénéfice au bilan</b>		<b>20 177 682</b>	16 763 947	3 413 735
Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2020 de CHF 20 177 682 comme suit:				
Dividende		4 050 000	4 050 000	-
Réserve légale issue du bénéfice		16 127 682	12 713 947	3 413 735
<b>Report à nouveau</b>		<b>-</b>	-	-

## TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2020 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2019)

### FLUX EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

en milliers de CHF	2020		2019	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de la période	20 178	-	16 764	-
Amortissements	3 545	-	3 412	-
Corrections de valeur	-	-	-	-
Provisions	1 772	-	3 096	-
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	-	463	-	897
Comptes de régularisation passifs	-	44	3 429	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	28 786	4 906	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	44 719	6 229	-
Autres actifs	6 913	-	6 062	-
Autres passifs	1 118	-	-	1 522
Dividende de l'exercice précédent	-	4 050	-	-
<b>Total flux opérationnel</b>	-	44 536	41 479	-

### FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	-	-	-	-
<b>Total flux des transactions relatives aux capitaux propres</b>	-	-	-	-

### FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	1 599	-	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	2	-	4
Autres immobilisations corporelles	-	2 909	-	4 172
Valeurs immatérielles	-	-	-	-
<b>Total flux dans l'actif immobilisé</b>	-	4 510	-	4 176

**TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2020  
(SUITE)**

**FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE**

En milliers de CHF	2020		2019	
	Source	Emploi	Source	Emploi
<b>Report</b>	-	49 046	41 479	4 176
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>				
Engagements envers des banques	-	165 450	863 770	-
Engagements envers la clientèle	-	-	-	-
Obligations de caisse	5 667	-	339	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	50 000	-	43 700	-
Créances sur la clientèle	-	61 520	5 733	-
Créances hypothécaires	164	-	-	25 093
Immobilisations financières	9 420	-	-	8 447
<b>Opérations à court terme</b>				
Engagements envers les banques	396 575	-	-	651 112
Engagements envers la clientèle	154 164	-	75 315	-
Obligations de caisse	-	4 017	189	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	-	-	10 000	-
Créances sur les banques	54 751	-	-	35 452
Créances sur la clientèle	46 782	-	-	64 092
Créances hypothécaires	-	296 697	-	213 680
Immobilisations financières	-	4 047	7 497	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
<b>Total flux de l'activité bancaire</b>	185 792	-	8 667	-
<b>Flux totaux</b>	185 792	49 046	50 146	4 176
<b>Variation de la liquidité</b>	136 746	-	45 970	-

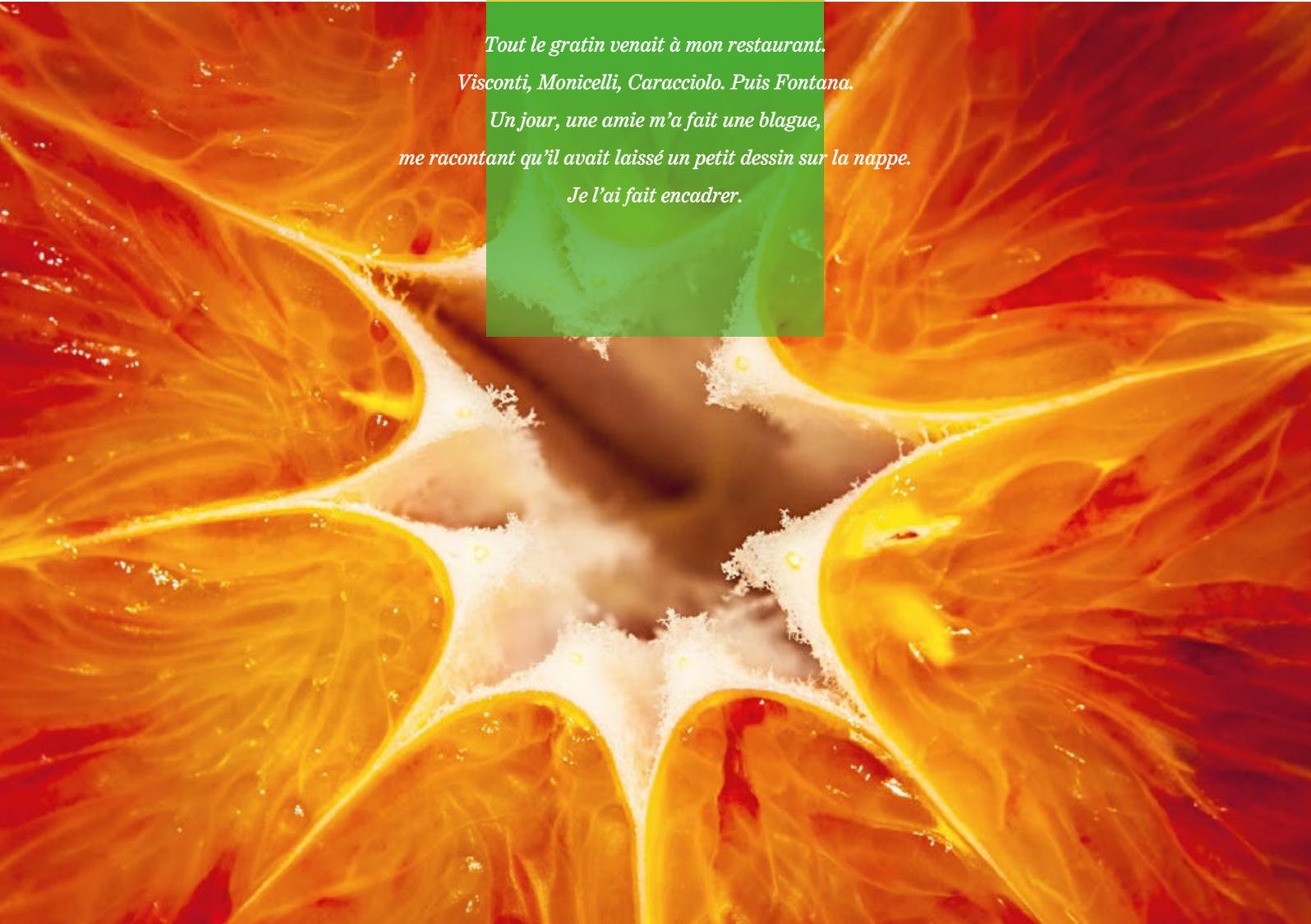
## PRÉSENTATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves bancaires générales	Parts de capitaux propres	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Bénéfice de l'exercice	Total
Capitaux propres au 01.01.2020	180 000 000	-	181 440 942	15 000 000	-	-	16 763 947	393 204 889
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(4 050 000)	(4 050 000)
Affectation aux réserves	-	-	12 713 947	-	-	-	(12 713 947)	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	20 177 682	20 177 682
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020 avant attribution du bénéfice de l'exercice 2020</b>	<b>180 000 000</b>	<b>-</b>	<b>194 154 889</b>	<b>15 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 177 682</b>	<b>409 332 571</b>





*Tout le gratin venait à mon restaurant.  
Visconti, Monicelli, Caracciolo. Puis Fontana.  
Un jour, une amie m'a fait une blague,  
me racontant qu'il avait laissé un petit dessin sur la nappe.  
Je l'ai fait encadrer.*



## ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2020

### 1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une succursale à St. Moritz avec quatre agences à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca et des succursales à Chiasso, Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne, Neuchâtel, Martigny avec un bureau de représentation à Verbier, Vevey et Monaco (Principauté). À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 340 collaborateurs (fin 2019: 337 collaborateurs), ce qui équivaut à 322,5 collaborateurs à temps plein (2019: 319,7).

En septembre 2018, la Banque a externalisé la fonction de messagerie interbancaire nationale et internationale. Dans ce cadre, elle a signé un contrat spécifique avec une société leader du secteur en Suisse.

La Banque ne s'est pas dotée d'un comité d'audit étant donné que les réunions du Conseil d'administration, composé de cinq membres hautement qualifiés dans le domaine bancaire et financier, se suivent à un rythme régulier. Par conséquent, le Conseil proprement dit in corpore peut pleinement subvenir aux obligations qui incomberaient au comité d'audit.

### 2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DU COMPTE ANNUEL

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB, art. 25 et suivants), l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité banques» du 31 octobre 2019, selon le «principe du bouclage individuel statutaire avec présentation fiable». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

#### INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

##### CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE ET HYPOTHÉCAIRES

Ces postes sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des correctifs de valeur. Les intérêts correspondants sont calculés pro rata temporis selon le taux d'intérêt contractuel.

Les risques potentiels de perte liés aux créances sur la clientèle et aux créances hypothécaires font l'objet de correctifs de valeur selon un modèle interne de rating. Les correctifs de valeur sur les crédits compromis sont déterminés au cas par cas.

Les intérêts compromis sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus qui n'ont pas été encaissés dans les 90 jours suivant la date de leur échéance sont réservés et enregistrés au débit des postes «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires».

##### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres du portefeuille de la Banque qui ne sont pas destinés au négoce et les titres de participations qui ne sont pas destinés à être détenus à long terme (titres générant des intérêts ou des dividendes) sont évalués individuellement selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur d'achat et la valeur de marché.

Pour l'estimation des immeubles destinés à la vente, il convient de prendre la valeur la plus basse entre le coût supporté et la valeur de marché.

##### PARTICIPATIONS

L'évaluation a lieu au cas par cas pour chaque participation selon le coût d'achat, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

## IMMOBILISATIONS MATÉRIELLES

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2020	2019
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration de bureau	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Hardware	3 ans	3 ans
Software	3 ans	3 ans

## ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES, RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE, DES OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse, sont évalués à leur valeur nominale.

## PRÊTS AUPRÈS DE CENTRALES DE LETTRES DE GAGE ET PRÊTS

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale; chaque escompte ou prime est amorti sur la durée du prêt, conformément au système de l'«accrual method».

## PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des provisions sont estimées de manière fiable sur la base du principe de prudence.

## VALEURS DE REMPLACEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées à leur juste valeur au prix du marché – ou, si celui-ci est inconnu, à l'aune de méthodes d'estimation et de modèles d'évaluation communément utilisés – et comptabilisées au bilan sous les postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés». Pour les instruments négociés pour le compte de la clientèle, la variation de la juste valeur est inscrite au «Résultat des opérations de négoce». Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation figurant sous les «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat. Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le «Résultat d'opérations d'intérêts».

## COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

## IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis au taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des activités de négoce». Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.0814 (2019: 1.0850); USD 0.8802 (2019: 0.9670).

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

## REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations Repo ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement. Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements résultant d'opérations de financement de titres». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

## SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts». Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat, car il s'agit d'opérations de couverture (hedging); les intérêts courus sont enregistrés dans les comptes transitoires.

## ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet, deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel. Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

## MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2020, les principes comptables de présentation du compte annuel et d'évaluation n'ont pas été modifiés par rapport à 2019.

## ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes, aucun événement significatif susceptible de figurer dans le compte annuel n'est survenu.

## GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée. Cette analyse est basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison-mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques régissant l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration a mis à jour, en février 2020, le «Cadre de tolérance au risque». Ce document détermine la propension au risque et la tolérance au risque de la banque en l'enrichissant également d'indicateurs quantitatifs de référence dans les différentes catégories.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques, dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2017/1 «Corporate Governance – Banques», la Banque s'est dotée d'un service chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques, des limites de risque et du respect des dispositions internes.

### TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

#### RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles garanties fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie principalement des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés. Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 12 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la note 1 représente le risque le plus bas et la note 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement (recovery rate) des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres qui sont fixés par la réglementation interne de la Banque et différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Concernant le risque de crédit, la Direction générale est autorisée à réviser, périodiquement ou si nécessaire, les paramètres s'appliquant au calcul des corrections de valeur correspondantes.

Les corrections de valeur économiquement nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue à cet effet, qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Néanmoins, tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration de crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

## RISQUES DU MARCHÉ (COURS, TAUX, CHANGE)

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt.

Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme plutôt que de négociation au sens strict.

Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'emploi des fonds. Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède si nécessaire à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (macro hedge) avec la maison-mère uniquement. Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle effectué à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque reçoit de la maison-mère une synthèse des tests d'efficacité des swaps de taux d'intérêt en cours. Les critères d'efficacité utilisés sont ceux que préconise la norme internationale IFRS 9. Il est déterminé si le rapport de couverture s'inspire des normes en termes d'efficacité, conformément aux dispositions en matière de comptabilité de couverture figurant dans l'ordonnance FINMA sur les comptes, OEPC-FINMA. En particulier, dès le début de la relation de couverture, tant les stratégies de gestion des risques fondamentales et à long terme que les objectifs de gestion qui en découlent et qui doivent être respectés dans l'établissement de la relation de couverture sont documentés.

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou de l'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création d'une équipe de responsables chargée de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

## RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché et au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison-mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, la Banque effectue des opérations Repo avec d'autres institutions bancaires.

Les informations relatives aux capitaux propres et aux liquidités selon la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banque» sont publiées séparément sur le site de la Banque.

## RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un service de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

## RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part en procédant à une sélection rigoureuse des marchés de référence.

En ce qui concerne l'activité de conformité, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

## POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont en partie détenus pour le compte des clients et couverts par des opérations similaires avec des contreparties bancaires. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a réalisé des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt en utilisant des swaps de taux d'intérêt et des opérations à terme sur devises pour la couverture du risque de change.

## INFORMATIONS SUR LA CORPORATE GOVERNANCE

Conformément à l'annexe 4 de la circulaire FINMA 2016/1, les informations relatives à la corporate governance sont disponibles sur le site Internet de la Banque.





*La vérité formelle est le seul moyen de faire taire  
le mensonge de l'apparence.*



## 1. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIVES ET PASSIVES)

Non applicable.

## 2. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

en CHF

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	189 518 030	302 810 776	46 473 444	538 802 250
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	4 051 935 283	-	-	4 051 935 283
Immeubles de bureau et commerciaux	230 701 213	-	-	230 701 213
Immeubles artisanaux et industriels	22 644 654	-	-	22 644 654
Autres	-	-	-	-
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur - voir tableau 16) au 31.12.2020</b>	<b>4 494 799 180</b>	<b>302 810 776</b>	<b>46 473 444</b>	<b>4 844 083 400</b>
Total au 31.12.2019	4 204 457 071	280 243 999	48 224 473	4 532 925 543
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2020</b>				
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>4 475 515 572</b>	<b>302 328 801</b>	<b>31 284 049</b>	<b>4 809 128 422</b>
Total au 31.12.2019	4 185 466 379	279 714 501	32 676 079	4 497 856 958
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	2 796 029	147 535 557	27 035 051	177 366 637
Engagements irrévocables	8 315 361	1 959 756	14 047 400	24 322 517
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>11 111 390</b>	<b>149 495 313</b>	<b>41 082 451</b>	<b>201 689 154</b>
Total au 31.12.2019	17 983 179	201 203 808	41 624 145	260 811 132
<b>Créances compromises</b>				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>39 173 643</b>	<b>18 092 354</b>	<b>21 081 289</b>	<b>21 081 289</b>
Total au 31.12.2019	36 200 015	14 595 870	21 604 145	21 604 145

## 3. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

Non applicable.

## 4. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	6 490 220	212 100 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	29 423 287	8 685 616	2 500 465 277	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	8 112	-	-	-
Options (OTC)	450 455	450 455	7 147 199	-	-	-
Options (exchange traded)	6 762	6 762	826 490	-	-	-
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	2 089	2 089	393 130	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	320 816	320 816	57 411 217	-	-	-
<b>Dérivés de crédit</b>						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
<b>Divers</b>						
Contrats à terme	-	-	2 319 925	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>						
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>30 203 409</b>	<b>9 465 738</b>	<b>2 568 571 350</b>	-	<b>6 490 220</b>	<b>212 100 000</b>
Total au 31.12.2019	1 417 584	48 869 015	2 398 190 495	-	11 806 234	298 000 000

## 4. (SUITE)

en CHF

**Total après prise en compte des contrats de netting**

	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>30 203 409</b>	<b>15 955 958</b>
Total au 31.12.2019	1 417 584	60 675 249

La Banque n'a pas conclu de contrats de netting.

**Répartition selon les contreparties**

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeur mobilières	Autres clients
<b>Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) au 31.12.2020</b>	-	29 271 546	931 863

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques» correspondent aux critères définis par la maison-mère.

Les éventuelles parts inefficaces relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées dans le «Résultat des activités de négoce». Concernant les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sur devises, celles-ci découlent principalement d'opérations de swap sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans les «Contrats à terme» du poste «Autres» figurent les opérations au comptant conclues avant le 31 décembre 2020, qui n'avaient pas été réglées, conformément au principe de la comptabilité selon la date de valeur.

## 5. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Titres de créance	37 640 109	41 762 081	37 672 294	42 128 173
dont:				
destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	37 640 109	41 762 081	37 672 294	42 128 173
non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	-	-	-	-
Titres de participation	2 110 159	852 129	2 251 396	873 096
dont:				
participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	6 433 000	8 942 000	10 516 000	13 766 000
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>48 183 268</b>	<b>53 556 210</b>	<b>52 439 690</b>	<b>58 767 269</b>
dont:				
titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	13 882 916	14 839 883	-	-

Répartition des contreparties selon la notation au 31.12.2020	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB + à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	37 640 109	-	-	-	-	-
Titres de participation						
Valeurs comptables	-	-	70 951	-	-	2 039 208

## 6. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

en CHF

	Valeur d'acqui- sition	Corrections de valeur cumulées et adap- tations de valeur (mise en équiva- lence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change- ments d'affec- tations	Inves- tisse- ment	Désinves- tisse- ment	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortis- sements	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>Autres participations</b>										
avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans valeur boursière	1 190 728	-	1 190 728	- 1 599 407	-	-	-	-	2 790 135	N/A
<b>Total</b>	<b>1 190 728</b>	<b>-</b>	<b>1 190 728</b>	<b>- 1 599 407</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 790 135</b>	<b>N/A</b>

## 7. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	Part au capital	Part aux voix	Détention directe	Détention indirecte
Sofipo SA en liquidation - Lugano	Service fiduciaire	2 000 000	30%	30%	600 000	-
Pfandbriefbank - Zurigo	Établissement de crédit	1 000 000 000	0.18%	0.18%	1 774 000	-

En ce qui concerne la participation Sofipo, le capital social a été libéré à 100%.

Conformément aux dispositions de l'art. 34 OB, il n'y a aucune obligation d'établir des comptes consolidés au 31 décembre 2020.

Les coûts de l'acquisition de la participation «Pfandbriefbank – Zurich» s'élèvent à CHF 2 190 135.

## 8. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en CHF

Année de référence

	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2019	Change- ments d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2020
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Immeuble à l'usage de la Banque	22 405 523	(10 747 419)	11 658 104	-	2 400	-	(613 752)	-	11 046 752
Software acquis séparément ou développés en interne	48 274 805	(46 485 786)	1 789 019	-	1 591 718	-	(1 586 120)	-	1 794 617
Autres immobilisations corporelles	84 153 517	(79 686 682)	4 466 835	-	1 316 748	-	(1 344 931)	-	4 438 652
<b>Total</b>	<b>154 833 845</b>	<b>(136 919 887)</b>	<b>17 913 958</b>	<b>-</b>	<b>2 910 866</b>	<b>-</b>	<b>(3 544 803)</b>	<b>-</b>	<b>17 280 021</b>

### Indication du montant global des engagements de leasing opérationnel non portés au bilan

194 794

dont:

à échéance dans 12 mois	15 135
à échéance depuis 12 mois et jusqu'à 5 ans	179 659

## 9. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

Non applicable.

## 10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET DES AUTRES PASSIFS

in CHF

	Autres actifs		
	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Compte de compensation	6 490 220	11 806 234	(5 316 014)
Administration fédérale des contributions	1 507 972	1 646 845	(138 873)
Autres	2 261 144	3 719 094	(1 457 950)
<b>Total</b>	<b>10 259 336</b>	<b>17 172 173</b>	<b>(6 912 837)</b>

	Autres passifs		
	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Administration fédérale des contributions	953 976	1 139 320	(185 344)
Fournisseurs	2 396 682	2 071 232	325 450
Autres	2 205 902	1 228 040	977 862
<b>Total</b>	<b>5 556 560</b>	<b>4 438 592</b>	<b>1 117 968</b>

## 11. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ AU 31.12.2020

en CHF

Actifs mis en gage/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances hypothécaires en garantie de prêts auprès de centrales de lettres de gage	1 418 952 236	519 100 000
Titres en garantie à la BNS	4 589 726	4 589 726
Titres en garantie à la SIX SIS	4 872 567	4 872 567
Opérations REPO réalisées sur des titres	-	-
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	4 420 623	Aucun engagement
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 12. INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE, AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS

Non applicable.

### 13. INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- sont assurés sous le premier plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).
- sont assurés sous le second plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, pour la partie du salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés pour la partie de salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque, il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

#### a) Réserve de contributions de l'employeur

	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2020	Renonciation d'utilisation à la fin de l'exercice 2020	Montant net à la fin de l'exercice 2020	Montant net à la fin de l'exercice 2019	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2020	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2019
Fonds patronaux/ institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

#### b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'exercice 2020	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2020	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2019	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2020	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2019
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-	-	-	6 132 067	5 706 714

## 14. PRÉSENTATION DES PRODUITS STRUCTURÉS ÉMIS

Non applicable.

## 15. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

en milliers de CHF

Échéances	Prêts auprès de centrales de lettres de gage										Emprunts obligataires		Total général	
	Taux										31.12.20	31.12.19	31.12.20	31.12.19
Année	0.050	0.175	0.300	0.425	0.550	0.675	0.800	1.050	1.425					
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	
2021	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	
2022	18 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 100	
2023	5 000	25 000	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	40 000	
2024	3 000	15 000	-	-	-	-	20 000	-	5 000	-	-	-	43 000	
2025	-	13 500	5 000	10 000	20 000	22 200	-	-	-	-	-	-	70 700	
2026	-	-	32 900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 900	
2027	-	5 600	5 000	4 000	-	-	-	-	-	-	-	-	14 600	
2028	-	18 600	-	6 500	39 700	6 900	-	-	-	-	-	-	71 700	
2029	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	20 000	
2030	5 000	-	5 000	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000	
2031	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	10 000	
2032	-	22 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 500	
2033	-	5 000	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	15 000	
2034	-	-	10 000	-	-	10 000	5 000	-	-	-	-	-	25 000	
2035	-	-	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	5 000	
2036	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	
2038	-	-	10 000	-	-	-	1 000	-	-	-	-	-	11 000	
2039	-	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-	-	-	-	10 000	
2040	-	12 500	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	17 500	
2041	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	
2042	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	
2043	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	
2044	-	-	-	-	2 100	-	-	-	-	-	-	-	2 100	
2046	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	
2049	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	
<b>Total</b>	56 100	117 700	92 900	55 500	86 800	69 100	26 000	10 000	5 000	-	-	-	519 100	

**15. (SUITE)**

en milliers de CHF

**Obligations de caisse en circulation au 31.12.2020**

Taux	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2029	Total
-0.200%	-	-	4 000	-	-	-	-	-	4 000
0.000%	1 000	-	-	-	-	-	-	-	1 000
0.050%	200	50	-	-	-	-	-	-	250
0.100%	30	-	180	40	-	-	-	-	250
0.150%	-	-	-	-	30	-	-	-	30
0.200%	-	-	10	50	-	50	-	-	110
0.250%	100	-	-	-	-	-	-	-	100
0.300%	-	180	-	-	-	50	40	20	290
0.500%	6 382	10 368	-	-	-	-	-	-	16 750
1.000%	85	-	-	-	-	-	-	-	85
1.100%	150	-	-	-	-	-	-	-	150
1.125%	45	-	-	-	-	-	-	-	45
1.250%	220	190	-	-	-	-	-	-	410
1.375%	-	230	90	91	10	-	-	-	421
1.625%	30	-	-	-	-	-	-	-	30
2.125%	4	-	-	-	-	-	-	-	4
2.375%	55	-	-	-	-	-	-	-	55
2.500%	250	-	-	-	-	-	-	-	250
<b>Total</b>	<b>8 551</b>	<b>11 018</b>	<b>4 280</b>	<b>181</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>24 230</b>

## 16. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

en CHF

	Etat au 31.12.2019	Utilisations conformes au but	Modifica- tion de l'affectation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2020
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour opérations hors bilan	217 383	-	-	-	-	-	(32 896)	184 487
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	6 645 000	(1 016 655)	-	(1 081)	-	2 822 507	-	8 449 771
<b>Total des provisions</b>	<b>6 862 383</b>	<b>(1 016 655)</b>	<b>-</b>	<b>(1 081)</b>	<b>-</b>	<b>2 822 507</b>	<b>(32 896)</b>	<b>8 634 258</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>15 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 000 000</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques-pays (déduction des créances du bilan)</b>	<b>35 068 585</b>	<b>(811 117)</b>	<b>(750 000)</b>	<b>(3 827)</b>	<b>(4 555 263)</b>	<b>6 319 069</b>	<b>(312 469)</b>	<b>34 954 978</b>
dont:								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	21 604 145	(811 117)	(750 000)	(2 071)	(2 158 089)	3 510 890	(312 469)	21 081 289
Corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

Les «Réserves pour risques bancaires généraux» sont imposées.

La position «Autres provisions» est essentiellement composée de provisions pour risques légales et fiscales. Ce montant comprend CHF 2,7 millions de provisions fiscales pour les «réserves pour risques bancaires généraux».

## 17. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

en CHF

	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	180 000 000	1 800 000	180 000 000	180 000 000	1 800 000	180 000 000

### Le capital social est entièrement libéré.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient 100% du capital-actions et des droits de vote.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio (Italie), est une société coopérative par actions et, à ce titre, est soumise à une réglementation spécifique en ce qui concerne son actionariat. Selon les dispositions légales, aucun actionnaire ne peut détenir plus de l'1% du capital social; pour l'inscription au registre des membres, la clause de consentement est indispensable. Chaque membre a droit à une voix à l'assemblée, indépendamment de la participation qu'il détient. Ses titres sont cotés au Marché télématique des actions (MTA) de la Bourse de Milan.

## 18. NOMBRE ET VALEUR DE DROITS DE PARTICIPATION OU DES OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'ÀUX COLLABORATEURS, ET INDICATIONS CONCERNANT D'ÉVENTUELS PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

	Nombre		Valeur en CHF		Nombre		Valeur en CHF	
	des droits de participation		des droits de participation		d'options		des options	
	dans Banca Popolare di Sondrio Scpa, Italie		dans Banca Popolare di Sondrio Scpa, Italie					
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Membres du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-
Membres de la Direction générale	29 959	24 431	70 951	56 090	-	-	-	-
Collaborateurs	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>29 959</b>	<b>24 431</b>	<b>70 951</b>	<b>56 090</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Indications relatives au plan de participation

Dès lors qu'elle dépasse le seuil défini comme adéquat par le Conseil d'administration en termes tant de montant que d'impact sur la composante fixe de la rémunération – la part variable est soumise, en tenant compte des limites appliquées à la rémunération variable, aux dispositions relatives au report et au paiement sous forme d'instruments financiers considérés comme appropriés pour garantir le respect des objectifs de l'entreprise à long terme. Il s'agit donc:

- d'une «upfront award» s'élevant à 60% du total, qui est attribuée avant la fin du mois de juin de l'année suivante;
- de cinq parts annuelles d'un montant égal, représentant 40% du total, qui sont différées sur une période de cinq ans à compter de l'année consécutive à l'octroi de l'upward award;
- du paiement, sous la forme d'actions Banca Popolare di Sondrio, de 50% de l'upfront et de 50% de la part différée. Ces actions seront soumises à un délai de détention d'un an dans le cas du paiement upfront et d'un an dans le cas du paiement différé.

## 19. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

en CHF	Créances			Engagements		
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Titulaires de participations qualifiées	<b>50 107 516</b>	55 844 363	(5 736 847)	<b>1 541 908 609</b>	1 345 477 360	196 431 249
Affaires d'organes	<b>7 601 672</b>	9 770 000	(2 168 328)	<b>4 746 484</b>	5 216 840	(470 356)

Les crédits aux organes de la société sont de type hypothécaire et sont accordés en respectant les valeurs de nantissement usuelles. Les crédits et les engagements liés à des organes de la banque sont octroyés aux mêmes conditions que celles qui sont appliquées au personnel. Concernant les titulaires de participations qualifiées, les transactions sont réalisées aux conditions et termes du marché. Pour les opérations hors-bilan, il convient de se reporter au tableau 4, dans lequel les opérations de couverture présentées sont entièrement conclues avec la maison-mère, ainsi qu'au tableau 30 qui indique la répartition des opérations fiduciaires.

## 20. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Depuis la création de la Banque, toutes les actions sont détenues par la maison-mère.

## 21. INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES PARTS DU CAPITAL ET À LA COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Les capitaux propres sont détenus à 100% par la maison-mère comme durant l'exercice 2019.

## 22. INDICATIONS SELON L'ORDONNANCE CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES COTÉES EN BOURSE ET L'ART. 663C, AL. 3, CO APPLICABLES AUX BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Non applicable.

## 23. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en CHF

Échéance du capital

	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immo- bilisé	Total
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	867 648 993	-	-	-	-	-	-	867 648 993
Créances								
sur les banques	62 228 170	-	38 500 000	-	-	-	-	100 728 170
Créances								
sur la clientèle	4 964 716	258 400 718	78 335 485	89 146 657	45 536 066	45 011 297	-	521 394 939
Créances hypothécaires	8 474 434	232 386 731	540 758 558	972 238 087	1 605 086 311	928 789 362	-	4 287 733 483
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	30 203 409	-	-	-	-	-	-	30 203 409
Immobilisations financières	2 110 159	-	4 646 145	9 912 796	25 081 168	-	6 433 000	48 183 268
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>975 629 881</b>	<b>490 787 449</b>	<b>662 240 188</b>	<b>1 071 297 540</b>	<b>1 675 703 545</b>	<b>973 800 659</b>	<b>6 433 000</b>	<b>5 855 892 262</b>
Total au 31.12.2019	867 652 150	520 309 329	502 685 993	944 565 474	1 764 600 323	830 458 097	8 942 000	5 439 213 366
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	34 574 397	41 000 000	431 879 700	340 641 000	811 050 000	-	-	1 659 145 097
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 986 970 536	1 064 480 085	155 486 999	23 714 209	-	-	-	3 230 651 829
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15 955 958	-	-	-	-	-	-	15 955 958
Obligations de caisse	-	-	239 000	8 312 000	15 519 000	160 000	-	24 230 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	-	-	10 000 000	10 000 000	171 800 000	327 300 000	-	519 100 000
<b>Total au 31.12.2020</b>	<b>2 037 500 891</b>	<b>1 105 480 085</b>	<b>597 605 699</b>	<b>382 667 209</b>	<b>998 369 000</b>	<b>327 460 000</b>	<b>-</b>	<b>5 449 082 884</b>
Total au 31.12.2019	1 937 549 707	988 328 748	324 620 044	370 751 498	1 107 432 000	328 180 000	-	5 056 861 997

## 24. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

en milliers de CHF	31.12.2020		31.12.2019	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	867 285	364	730 330	573
Créances sur les banques	33 262	67 467	56 220	99 259
Créances sur la clientèle	284 912	236 483	256 636	250 020
Créances hypothécaires	4 213 714	74 020	3 921 289	69 912
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	18 123	12 080	1 294	124
Immobilisations financières	8 433	39 750	10 942	42 614
Comptes de régularisation	7 968	419	7 629	295
Participations	2 790	-	1 191	-
Immobilisations corporelles	17 093	187	17 823	91
Autres actifs	10 158	101	16 955	217
<b>Total des actifs</b>	<b>5 463 738</b>	<b>430 871</b>	<b>5 020 309</b>	<b>463 105</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	106 095	1 553 050	78 520	1 349 500
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 042 238	1 188 414	1 981 841	1 094 646
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8 928	7 028	43 519	17 156
Obligations de caisse	24 230	-	22 580	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	519 100	-	469 100	-
Comptes de régularisation	15 487	6 516	16 736	5 311
Autres passifs	5 333	223	4 322	116
Provisions	8 310	324	6 537	325
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	15 000	-
Capital social	180 000	-	180 000	-
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	194 155	-	181 441	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	20 178	-	16 764	-
<b>Total des passifs</b>	<b>3 139 054</b>	<b>2 755 555</b>	<b>3 016 360</b>	<b>2 467 054</b>

## 25. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	31.12.2020		31.12.2019	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	5 463 738	93%	5 020 308	92%
Italie	114 832	2%	104 751	2%
Pays OCDE	102 912	2%	132 312	2%
Autres pays	213 127	3%	226 042	4%
<b>Total</b>	<b>5 894 609</b>	<b>100%</b>	<b>5 483 414</b>	<b>100%</b>

## 26. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Notation du pays		Expositions nettes à l'étranger		Expositions nettes à l'étranger	
interne à la banque	Rating Fitch	au 31.12.2020		au 31.12.2019	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
Allemagne	AAA	29 946 884	6.95	42 906 554	9.26
Luxembourg	AAA	14 984 416	3.48	16 810 595	3.63
Hollande	AAA	3	0.00	3	0.00
Suède	AAA	4 002 493	0.93	5 212 637	1.13
Singapour	AAA	49	0.00	85	0.00
USA	AAA	2 485 747	0.58	7 962 593	1.72
France	AA	21 392 781	4.97	21 553 744	4.65
Royaume-Uni	AA-	19 930 828	4.62	23 545 937	5.08
Belgique	AA-	0	0.00	2 312 460	0.50
Hong Kong	AA-	503 382	0.12	503 375	0.11
Israël	A+	1 697 859	0.39	1 686 549	0.36
Irlande	A+	0	0.00	306 795	0.07
Slovénie	A	648 263	0.15	650 476	0.14
Espagne	A-	1 016 355	0.24	2 138 674	0.46
Thaïlande	BBB+	99 911	0.02	100 092	0.02
Panama	BBB	414 399	0.10	528 934	0.11
Russie	BBB	101	0.00	1 868	0.00
Italie	BBB-	114 832 341	26.65	104 751 425	22.62
Grèce	BB	225 223	0.05	59 286	0.01
Brésil	BB-	661 193	0.15	682 585	0.15
Monaco	Sans notation	177 331 161	41.16	178 338 258	38.51
Guernsey	Sans notation	30 124 840	6.99	40 801 150	8.81
Abu Dhabi	Sans notation	15 722	0.00	1 293 176	0.28
Divers	n.a.	10 557 243	2.45	10 958 963	2.37
<b>Total</b>		<b>430 871 194</b>	<b>100.00</b>	<b>463 106 214</b>	<b>100.00</b>

Le rating Fitch pour la Suisse est AAA.

## 27. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

en milliers de CHF

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Liquidités	862 957	4 427	149	116	867 649
Créances sur les banques	38 876	18 871	5 514	37 467	100 728
Créances sur la clientèle	295 727	217 443	1 314	6 911	521 395
Créances hypothécaires	4 213 714	74 020	-	-	4 287 734
Valeurs de remplacement positives					
d'instruments financiers dérivés	30 006	74	74	50	30 204
Immobilisations financières	9 770	2 848	35 565	-	48 183
Comptes de régularisation	4 854	2 359	1 150	24	8 387
Participations	2 790	-	-	-	2 790
Immobilisations corporelles	17 093	187	-	-	17 280
Autres actifs	9 906	353	-	-	10 259
<b>Total des actifs au bilan</b>	<b>5 485 693</b>	<b>320 582</b>	<b>43 766</b>	<b>44 568</b>	<b>5 894 609</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	7 986	2 325 939	140 579	31 855	2 506 359
<b>Total des actifs au 31.12.2020</b>	<b>5 493 679</b>	<b>2 646 521</b>	<b>184 345</b>	<b>76 423</b>	<b>8 400 968</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	75 667	1 579 731	73	3 674	1 659 145
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 956 621	1 039 745	175 848	58 437	3 230 651
Valeurs de remplacement négatives					
d'instruments financiers dérivés	15 366	360	-	230	15 956
Obligations de caisse	24 230	-	-	-	24 230
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	519 100	-	-	-	519 100
Comptes de régularisation	14 151	7 130	692	30	22 003
Autres passifs	4 515	1 041	-	1	5 557
Provisions	8 310	324	-	-	8 634
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	180 000	-	-	-	180 000
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	194 155	-	-	-	194 155
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	20 178	-	-	-	20 178
<b>Total des passifs au bilan</b>	<b>3 027 293</b>	<b>2 628 331</b>	<b>176 613</b>	<b>62 372</b>	<b>5 894 609</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2 465 859	17 858	7 687	14 955	2 506 359
<b>Total des passifs au 31.12.2020</b>	<b>5 493 152</b>	<b>2 646 189</b>	<b>184 300</b>	<b>77 327</b>	<b>8 400 968</b>
Position nette par devise	527	332	45	(904)	-

**28. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements de couverture de crédit et similaires	155 309 623	205 645 038	(50 335 415)
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	-	-
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	22 057 014	23 341 352	(1 284 338)
Autres engagements conditionnels	-	-	-
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>177 366 637</b>	<b>228 986 390</b>	<b>(51 619 753)</b>
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-	-
Autres créances éventuelles	-	-	-
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**29. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT**

Non applicable.

**30. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES**

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	11 886 404	13 198 763	(1 312 359)
Placements fiduciaires auprès de la maison-mère	-	-	-
<b>Total</b>	<b>11 886 404</b>	<b>13 198 763</b>	<b>(1 312 359)</b>

### 31. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
<b>A) Répartition des avoirs administrés</b>			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	752.3	771.8	(19.5)
Avoirs sous mandat de gestion	484.7	448.2	36.5
Autres avoirs administrés	4 655.6	4 525.7	129.9
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)</b>	<b>5 892.6</b>	<b>5 745.7</b>	<b>146.9</b>
dont prises en compte doubles	297.3	295.5	1.8

Le chiffre des «Autres avoirs administrés» se réfère au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue des services, notamment administratifs.

### B) Présentation de l'évolution des avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	5 745.7	5 535.6	210.1
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(137.0)	(165.7)	28.7
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	283.9	375.8	(91.9)
+/- Autres effets	-	-	-
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) finaux</b>	<b>5 892.6</b>	<b>5 745.7</b>	<b>146.9</b>

Les apports/(retraits) nets de nouveaux fonds sont calculés par la Banque sans inclure les intérêts échus, la différence de change, les variations de cours, les commissions et les frais perçus.

Les crédits à la clientèle ne sont pas déduits.

### 32. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Instruments de taux (y c. les fonds)	-	-	-
Titres de participation (y c. les fonds)	(17 331)	14 811	(32 142)
Devises	20 374 682	22 743 467	(2 368 785)
Matières premières/métaux précieux	174 413	119 580	54 833
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>20 531 764</b>	<b>22 877 858</b>	<b>(2 346 094)</b>

### 33. INDICATION DE PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

Le poste «Produits des intérêts et des escomptes» présente CHF 2,1 millions d'intérêts négatifs, dont CHF 1,9 millions sont imputables à la partie variable des contrats IRS conclus à des fins de couverture.

### 34. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Appointements	37 893 262	37 575 609	317 653
dont:			
Rémunérations variables	3 848 000	3 848 000	-
Prestations sociales	10 159 578	9 263 832	895 746
Autres charges de personnel	1 263 633	1 309 427	(45 794)
<b>Total</b>	<b>49 316 473</b>	<b>48 148 868</b>	<b>1 167 605</b>

### 35. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Coût des locaux	6 321 543	6 354 681	(33 138)
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	2 144 134	2 076 887	67 247
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	6 688 294	6 628 387	59 907
Honoraires de la société d'audit	361 628	348 392	13 236
dont ceux:			
pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	361 628	348 392	13 236
pour d'autres prestations de service	-	-	-
Autres charges d'exploitation	5 872 880	6 321 743	(448 863)
<b>Total</b>	<b>21 388 479</b>	<b>21 730 090</b>	<b>(341 611)</b>

### 36. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

La partie «Produits extraordinaires» se compose essentiellement d'un engagement écrit au poste «Autres passifs» de CHF 85 615, qui n'a pas été réalisé.

### 37. INDICATIONS ET JUSTIFICATION DES RÉÉVALUATIONS DE PARTICIPATIONS ET D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES JUSQU'À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION

Aucune réévaluation durant l'année considérée.

### 38. PRÉSENTATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

en CHF	31.12.2020		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations d'intérêts	51 405 033	7 571 344	58 976 377
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	21 553 967	1 998 876	23 552 843
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	20 179 412	352 352	20 531 764
Autres résultats ordinaires	(1 122 556)	156 296	(966 260)
Charges d'exploitation	65 953 099	4 751 853	70 704 952
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>26 062 757</b>	<b>5 327 015</b>	<b>31 389 772</b>

\* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

### 39. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX

Au 31.12.2020, CHF 5,9 millions sur ce poste concernent les impôts courants (taux d'imposition moyen: 21,4%) et CHF 1,45 million les impôts sur les réserves pour risques bancaires généraux.

### 40. INDICATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT PAR DROIT DE PARTICIPATION POUR LES BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Non applicable.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA  
Corso Elvezia 9  
Case postale  
CH-6901 Lugano

Téléphone: +41 58 286 24 24  
Téléfax: +41 58 286 24 00  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA, Lugano

Lugano, le 2 février 2021

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, état des capitaux propres et l'annexe (pages 21 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Erico Bertoli  
(Qualified  
Signature)

Perito revisore abilitato  
(Revisore responsabile)



Beatrice Gropelli  
(Qualified  
Signature)

Perito revisore abilitato

Il rapporto di revisione è stato firmato con firme elettroniche qualificate il 2 febbraio 2021.

Le firme manoscritte sono state apposte ai fini dell'inserimento del rapporto di revisione nel presente Rapporto annuale.



## NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

LIFE BENEFIT, COMPTE DE PRÉVOYANCE 3A

CARTES DE CRÉDIT ET CARTES BANCAIRES

PAQUET DE PRESTATIONS BANCAIRES

TRAFIC DES PAIEMENTS

COFFRES-FORTS

CONSERVATION DE TITRES

GESTION DE PATRIMOINE ET CONSEIL EN INVESTISSEMENT

INVESTMENT ADVISORY

FONDS D'INVESTISSEMENT  
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGES ET OPÉRATIONS SUR DEVISES ET SUR MÉTAUX PRÉCIEUX

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES, LOMBARDS ET COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

PRODUITS D'ASSURANCE-VIE

GOBANKING (e-BANKING)

CALL CENTER 00 800 800 767 76



## PRÉFACE

Au-delà de sa fonction primaire, qui est l'alimentation quotidienne, la nourriture est un thème que l'on retrouve sous toutes les formes et dans les contextes les plus variés tout au long de l'histoire.

Les Grecs et les Romains adoraient organiser des banquets, au cours desquels ils entonnaient de solennels cantiques en l'honneur de leurs héros. En famille, le partage du repas est l'occasion d'échanger, de débattre ou de prendre des décisions.

En ces temps de mondialisation effrénée, la nourriture et la cuisine ont acquis une très grande visibilité, favorisant ainsi une meilleure connaissance d'autres peuples, de leur culture, de leur mode de vie et de leurs traditions locales. De nombreuses recettes sont devenues universelles et ont été adoptées avec succès, d'abord par les restaurants du monde entier, puis progressivement par les auberges et bistrots. Les gourmets bénéficient aujourd'hui d'un choix gastronomique d'une immense richesse.

Ce sont tous ces aspects qui nous ont incités à accueillir cette année, dans le volet culturel du rapport annuel de 2020 de notre Banque, une monographie sur le sujet. C'est aussi, comme toujours, l'occasion de mettre à nouveau à l'honneur les liens étroits qui unissent la Suisse et l'Italie. Pour satisfaire le palais de tous ceux qui, venus du monde entier, ont choisi la Confédération pour son expertise dans les secteurs les plus variés, nous avons pensé à un grand chef italien contemporain, formé à l'école suisse dans ses jeunes années et apprécié partout pour son talent et sa créativité: Gualtiero Marchesi.

Né à Milan le 19 mars 1930 dans une famille de restaurateurs, il grandit en assimilant les préceptes de la cuisine traditionnelle. Il ne lui échappe pas que la cuisine dépasse de loin la préparation routinière de la nourriture quotidienne et entre rapidement en contact avec l'ensemble des règles et coutumes qui régissent le rituel des repas, à savoir la gastronomie. La cuisine est un art qui met en œuvre divers éléments historiques, culturels, techniques et matériels dans la préparation des plats. Dans ce domaine, ceux qui rencontrent le succès sont ceux qui se distinguent par leur passion, leur travail et leur inspiration. Gualtiero Marchesi en est de plus en plus convaincu: c'est dans cet esprit qu'il part en Suisse suivre une formation professionnelle, sur le conseil de sa mère. Il travaille dans le restaurant d'un prestigieux hôtel de St. Moritz avant d'étudier de 1948 à 1950 à l'École hôtelière de Lucerne. Sa fille Simona raconte qu'à cette époque, Marchesi ne se voyait pas un avenir en tant que cuisinier. Il se forme donc au travail en salle. Mais il est curieux, vif et ouvert d'esprit, ce qui lui permet d'envisager la table comme étant le point de contact par excellence entre le cuisinier et le client.

De retour dans la métropole lombarde, il change d'avis et travaille comme cuisinier au «Mercato», le restaurant familial, où il propose aux clients une cuisine classique aux notes avant-gardistes.

Gualtiero Marchesi ne se satisfait toutefois pas de ce qu'il sait déjà faire. C'est pourquoi il se rend à Paris à presque quarante ans, avec la ferme intention de découvrir les secrets de la prestigieuse *Nouvelle Cuisine*. Au sujet de son retour en Italie, il notera plus tard: «À l'âge de quarante ans, je savais que mon but serait de cuisiner dans un esprit de simplicité, selon le précepte qui dit que la matière est la forme, en mettant en évidence la relation qui existe entre la beauté pure et le goût authentique.» Son expérience française vient enrichir un curriculum déjà bien rempli.

En 1977, il ouvre son premier restaurant à Milan, rue Bonvesin de la Riva. Le succès ne se fait pas attendre. L'année suivante, le Guide Michelin lui décerne une étoile. Il en compte deux dès 1979, puis trois quelques années plus tard, avant de revenir à deux en 1997. En 2008, Marchesi conteste le système de notation du Guide français et rend ses étoiles en signe de protestation.

Sa renommée s'étoffe au fil du temps, et avec elle celle de la cuisine italienne, appréciée dans le monde entier comme jamais auparavant. L'expression latine *Fama crescit eundo* («la réputation grandit avec le temps») lui va comme un gant. Marchesi ne se sera jamais cantonné à un seul domaine, et c'est ainsi qu'il a gagné en popularité et suscité toujours plus d'admiration pour son parcours.

Sa longue carrière montre à quel point la culture peut influencer sur les différentes formes d'expression de la créativité. C'est ce qui permet de faire de l'artisan cuisinier un interprète: le nourrisseur peut dès lors voir la cuisine non plus comme une fin en soi, mais comme un moyen d'expression artistique. Quand elle est maîtrisée au plus haut point et confine à l'excellence, la technique devient un art.

La passion de Marchesi ne se limite pas à la cuisine. Il est attiré par le Beau sous toutes ses formes, qui suscite des émotions, comme la musique (il joue du piano), la peinture, la sculpture et le goût, à travers le plaisir qu'offre la bonne cuisine. Reconnu comme un véritable maestro, il ne rejette pas cet honneur: il œuvre en cuisine à la façon d'un compositeur, toujours en quête de nouvelles harmonies et transmettant à ses disciples, qu'ils soient directs ou indirects, l'ambition de s'affirmer dans de nouvelles œuvres. C'est sa passion qui lui permet de faire entrer dans l'art culinaire les influences d'arts et métiers qui semblaient n'entretenir aucun lien entre eux. Observateur attentif des changements économiques et sociaux, il comprend la valeur d'une bonne marque associée à la cuisine et a conscience de l'importance des nouvelles façons de la préparer pour la consommation de masse et de diffuser les connaissances qui y sont associées. La cuisine, cependant, est une affaire sérieuse, et c'est ce qui le pousse à se détourner de la cuisine-spectacle.

En 2004, il participe à la création d'ALMA, l'école internationale de cuisine italienne, basée à Colorno, avant de créer à New York l'Italian Culinary Academy.

Chef d'une valeur incontestée, Gualtiero Marchesi décède fin 2017 à Milan, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il aura reçu nombre de reconnaissances, d'honneurs, de prix et de distinctions honorifiques prestigieuses.

Pour finir ce rapide portrait, je me contenterai de citer l'une de ses maximes: «En soi, la cuisine est une science. C'est au cuisinier d'en faire un art.» Cette devise a été le vade-mecum de sa longue existence.

Je remercie les talentueux auteurs des articles qui composent cette élégante monographie et tous ceux qui, de diverses manières, ont contribué au succès de ce travail.

Lugano, janvier 2021

Le Président  
**Mario Alberto Pedranzini**



